

Fixit 433 Enduit Combi léger

Composition

- Liants : ciment, chaux hydratée blanche
- Agrégats : sable concassé et agrégats légers de granulométrie 0–1 mm
- Additifs : agents de rétention d'eau, d'adhérence, hydrofuges et entraîneurs d'air

Généralités

Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des maîtres plâtriers peintres, les recommandations SIA V 242/1 « Travaux de crépissage et de plâtrerie » et SIA V 243/1 « Isolation thermique extérieure recouverte d'un enduit » et les informations de cette fiche technique.

Utilisation

Fixit 433 convient au collage des panneaux d'isolation thermique en polystyrène et en fibres minérales ainsi qu'à l'enrobage de treillis d'armature à mailles serrées.

Collage : Le support doit être propre, sec et porteur.

Enrobage : Les panneaux doivent être collés impeccablement, tamponnés à joints serrés, soigneusement poncés et dépolissés.

Mise en œuvre

Mélanger Fixit 433 une première fois avec un malaxeur en continu ou un brasseur. Pour permettre aux agents d'adhérence de développer toute leur efficacité, laisser reposer l'enduit combi au moins 5 minutes avant de le mélanger une deuxième fois.

Collage : Appliquer Fixit 433 par bandes sur les bords.

Enrobage : Le treillis d'armature à mailles serrées doit se chevaucher sur au moins 10 cm au niveau des joints, et doit être à peine visible après l'enrobage.

Traitement ultérieur

Lors de conditions météorologiques extrêmes, prendre les précautions nécessaires pour protéger l'enduit combi frais (ombrager, humidifier et protéger contre la pluie battante etc.).

Remarques

Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C (air et support).

Ne solliciter mécaniquement les panneaux collés que trois jours après les travaux.

Caractéristiques

- Livraison en : sac de 30 kg et silo
- Adjonction d'eau : 8–10 litres/sac
- Consommation : collage env. 3,5 kg/m²
enrobage env. 3,5 kg/m² (EPS) env. 5 kg/m² (MFP)
- Délai de mise en œuvre : 60–90 minutes
- Épaisseur minimale : enrobage 4 mm

Stockage

Au sec, Fixit 433 peut être stocké pendant 6 mois.

Déclaration selon la recommandation SIA V 242/1

- Liants : 22,1 % de la masse
- Agrégats : 75,0 % de la masse
- Additifs : 2,9 % de la masse



Fixit SA
1880 Bex
Tél. 024 463 05 48
Fax 024 463 05 46
ventes@fixit.ch

Fixit AG
5113 Holderbank
Tél. 062 887 51 51
Fax 062 887 53 53
info@fixit.ch

Fixit AG
7204 Untervaz
Tél. 081 300 06 66
Fax 081 300 06 60
info.untervaz@fixit.ch

Fixit AG
8187 Weiach
Tél. 044 859 11 44
Fax 044 859 11 05
info@fixit.ch

Les informations de cette fiche technique sont données à titre indicatif. Aucune contrainte juridique ne peut en découler.
Remplace toutes les éditions précédentes.